



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question écrite n° 71888

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la situation des personnes handicapées incarcérées. Il apparaît, en effet, que les établissements pénitentiaires ne sont pas adaptés pour accueillir des personnes en fauteuil roulant ou malvoyantes, et cela malgré tous les efforts des personnels et de certains codétenus. Ainsi, selon un surveillant : « Les portes ne sont pas assez larges pour les fauteuils roulants. Il faut parfois démonter les roues. Sans compter les escaliers dans lesquels détenus et gardiens portent les handicapés. » Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment. Il souhaiterait savoir dans quelle mesure des quartiers spécifiques ou des établissements particuliers pourraient être créés.

Texte de la réponse

La garde des sceaux, ministre de la Justice, informe l'honorable parlementaire qu'elle partage ses préoccupations concernant les conditions de détention des personnes handicapées en milieu carcéral. De manière générale, l'état actuel du parc pénitentiaire, le fonctionnement intérieur et les activités proposées dans les établissements n'ont pas été conçus pour l'accueil de personnes handicapées. Aussi, dans le cadre de la construction de nouveaux établissements pénitentiaires et de la rénovation des établissements existants, les accès, les circulations et les cellules seront aménagés en particulier au niveau des sanitaires (wc, douche) pour prendre en compte cette spécificité et proposer dans la mesure du possible l'aménagement spécifique d'au moins une cellule pour personne handicapée par établissement. Ceci permettra de répondre aux besoins de cette population en respectant le maintien des liens familiaux et le régime de détention. Ainsi, la maison d'arrêt de Fresnes vient de remettre en état 8 cellules permettant l'accueil de personnes handicapées dans des conditions de prise en charge satisfaisantes et avec des normes d'hygiène convenables.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71888

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 janvier 2002, page 254

Réponse publiée le : 25 mars 2002, page 1704